

# L'ECHO BEGADANAIS

LE MAGAZINE DE MA COMMUNE

Numéro 24



## SOMMAIRE :

Le mot de la Municipalité

### CONSEIL MUNICIPAL

Installation du nouveau conseil municipal

Commissions communales

### VIVRE ENSEMBLE

#### À l'École :

Réouverture de l'école

Inscription rentrée scolaire 2020

#### Manifestations passées

Repas des Aînés

Cérémonie du 8 mai

#### Manifestations à venir

Foyer rural et salle associative

Annulation des festivités estivales

### ACTUALITES

Masques de protection

Embellissement du village

### PRATIQUE

COVID 19 rappel gestes barrières

Plan de sauvegarde

Relations de bon voisinage

Focus sur les commerçants du village

Mise à disposition du bulletin municipal

Publication : Mairie

Rédaction : commission communication

Impression : SEMA Lesparre

Tirage : 500 exemplaires

Bégadanaï, Bégadanaïses, Chers amis,

À l'aube du confinement lié à la lutte contre le COVID 19 qui a durement endeuillé notre pays, l'Europe et le monde entier, le scrutin municipal s'est tenu le 15 mars dernier. Deux mois plus tard, l'heure du déconfinement a sonné, nous allons reprendre petit à petit nos vies en main en gardant à l'esprit que ce virus circule toujours et que nous devons rester prudents afin de ne pas s'exposer à une éventuelle seconde vague.

Le mandat que la population nous a confié à l'issue de ces élections s'est mis en place le 28 mai 2020 dans des conditions particulières après ces mois de trouble dus à cette épidémie. Le conseil municipal ici présent a validé ma candidature aux fonctions de Maire de la commune de Béégadan ... je les en remercie et mesure la tâche qui m'attend et nous attend à tous plus largement. J'en comprends la responsabilité individuelle et collective pour l'avenir de notre commune.

C'est avec émotion que je succède à Martine Sallette que je tiens à saluer particulièrement pour la motivation, le courage et la détermination dont elle a fait preuve ces six dernières années dans la conduite de sa mission de Maire et dans son retour parmi nous. Je mesure le challenge de lui succéder et je me réjouis de sa place de 1<sup>ère</sup> adjointe à nos côtés. Je sais pouvoir compter sur elle et elle sur nous tous.

Je pense également à tous les membres du précédent conseil municipal avec lesquels j'ai partagé une belle expérience dans l'engagement pour notre commune toujours dans une bonne entente et je les en remercie. Certains poursuivent l'aventure et je m'en félicite également. Je compte sur leur aide. Cette expérience, je l'espère, devrait être un atout dans notre réussite. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus qui ont rejoint notre équipe pour ce mandat de six ans qui débute. Je sais que chacun d'entre nous a à cœur de mettre ses compétences, ses connaissances et son envie de bien faire au service de la commune et de ses habitants. Cette cohésion permettra de mener à bien un programme cohérent et réaliste dans la maîtrise du budget dont nous disposerons et dans l'intérêt de la population qui nous a fait confiance. Je n'en oublie pas l'ensemble de personnel communal sans lequel les projets que nous entreprendrons ne pourraient aboutir, je les remercie pour leur implication au quotidien à nos côtés.

J'ai une pensée pour ma famille, mon épouse et mes enfants en particulier. Leur soutien sera précieux pour traverser ce mandat et les difficultés éventuelles (je n'espère pas trop nombreuses non plus) que je pourrais rencontrer dans l'exécution de mes fonctions.

Un 1<sup>er</sup> conseil municipal devrait se réunir prochainement pour envisager l'avenir de notre commune, ses habitants et ses nombreuses associations dynamiques.

Que l'aventure commence, qu'elle soit belle, faite de rencontres enrichissantes.

Jean-Robert DUHET, Maire,

12/06/20



## INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 23 mai a eu lieu l'élection du maire de notre commune suite aux résultats du scrutin du 15 mars : les conseillers se sont donc retrouvés dans des conditions sanitaires respectées au sein de la salle de conseil. Sans surprise, Jean-Robert Duhet a été élu à l'unanimité suivi par ses 3 adjoints : Martine Sallette, 1ère adjointe (Maire sortante), Corinne Delaveyne, 2<sup>ème</sup> adjointe (élue sortante) et Éric Tamisier, 3<sup>ème</sup> adjoint (élu sortant).

### COMMISSIONS COMMUNALES

La séance s'est prolongée par l'attribution des différentes commissions. Parmi ces dernières, deux nouveaux bureaux ont été créés : la commission liste électorale et la commission cimetière.

Vous trouverez ci-dessous la composition complète de chacune.

COMMISSIONS	MEMBRES
FINANCES	<b>M le Maire</b> Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Éric TAMISIER, Maïté PEYRONNET, Laurence VASLOT, Hervé COMPAGNET
PERSONNEL COMMUNAL	<b>Corinne DELAVEYNE (personnel école), Rémi LAPORTE (personnel technique)</b> M le Maire, Martine SALLETTE, Éric TAMISIER, Didier TEYNAC, Dominique ANGELY
BATIMENTS	<b>Rémi LAPORTE</b> M. le Maire, Martine SALLETTE, Éric TAMISIER, Samuel CAMPET, Bénédicte AUBELLE, Richard DEGAS, Dominique ANGELY, Hervé COMPAGNET
VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC PLACE PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT	<b>Didier TEYNAC (voirie), Éric TAMISIER (place publique)</b> M. le Maire, Martine SALLETTE, Samuel CAMPET, Marie BAQUIERE, Richard DEGAS, Bénédicte AUBELLE, Dominique ANGELY
MATERIEL	<b>Éric GOMEZ</b> M. le Maire, Éric TAMISIER, Didier TEYNAC, Hervé COMPAGNET
URBANISME, ASSAINISSEMENT	<b>Éric TAMISIER</b> M. le Maire, Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Rémi LAPORTE, Samuel CAMPET, Dominique ANGELY
AFFAIRES SCOLAIRES	<b>M. le Maire</b> Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Hervé COMPAGNET
CCAS	<b>M. le Maire</b> Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Maïté PEYRONNET, Hervé COMPAGNET
COMMUNICATION	<b>Corinne DELAVEYNE</b> Martine SALLETTE, Éric TAMISIER, Marie BAQUIERE, Bénédicte AUBELLE, Laurence VASLOT, Hervé COMPAGNET
ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, FETE, SPORT	<b>Hervé COMPAGNET, Éric GOMEZ</b> M. le Maire, Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Éric TAMISIER, Rémi LAPORTE, Samuel CAMPET, Maïté PEYRONNET, Didier TEYNAC, Marie BAQUIERE, Richard DEGAS, Bénédicte AUBELLE, Laurence VASLOT, Dominique ANGELY
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	<b>M le Maire</b> <u>titulaires</u> : Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Éric TAMISIER <u>suppléants</u> : Marie BAQUIERE, Laurence VASLOT, Hervé COMPAGNET
LISTE ELECTORALE	<b>Rémi LAPORTE</b> Délégué tribunal : Claude LABOY Délégué administration : Nadine TEYNAC
CIMETIERE	<b>M. le Maire</b> Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Éric TAMISIER, Rémi LAPORTE, Maïté PEYRONNET, Didier TEYNAC
PLAN DE SAUVEGARDE	<b>M. le Maire,</b> Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Éric TAMISIER, Rémi LAPORTE, Éric GOMEZ, Samuel CAMPET, Maïté PEYRONNET, Didier TEYNAC, Marie BAQUIERE, Richard DEGAS, Bénédicte AUBELLE, Laurence VASLOT, Dominique ANGELY, Hervé COMPAGNET

## À L'ÉCOLE

### Réouverture de l'école

Malgré l'arrêté municipal pris pour la fermeture de l'école jusqu'à nouvel ordre, l'inspection d'académie a décidé de la réouverture de l'établissement dès le lundi 25 mai. En collaboration avec l'équipe enseignante, le protocole sanitaire proposé par le ministère de l'éducation nationale a pu être mis en place pour garantir l'accueil des enfants dans des conditions optimales. Une enquête auprès des parents d'élèves pour connaître le nombre d'enfants à accueillir a permis d'organiser la rentrée post-confinement avec l'aide du personnel communal. Mise à part la classe de Mme Réniers empêchée pour raison médicale, toutes les classes ont rouvert dans des proportions plus ou moins importantes. Comme l'indiquait Céline Directrice dans ses échanges avec les parents, seuls les enfants inscrits à partir du 25 mai seront accueillis jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## Rentrée scolaire 2020

Les vacances d'été n'ont certes pas encore sonné .... Il faut malgré tout déjà pensé à la rentrée scolaire de septembre 2020. En vue d'une première inscription à l'école, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat, munis de votre livret de famille, du carnet de santé et du certificat médical d'aptitude à la vie scolaire de l'enfant, et un justificatif de domicile. Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat de mairie.

## VIVRE ENSEMBLE

### Repas des Aînés

Ce dimanche 1<sup>er</sup> mars, c'est un évènement « traditionnel » qui a eu lieu à Bégadan.

De nombreux aînés avaient répondu à l'appel de Madame le Maire et du Conseil Municipal, pour le dernier « repas des aînés » de leur mandat. Marylène Provost, adjointe, après avoir souhaité la bienvenue à tous les convives, a salué Madame Laboy, notre récente centenaire, mais aussi Monsieur Sallette, 98 ans, doyen des présents !!! L'apéritif et le savoureux repas ont été préparés par « Tara traiteur » ; accompagné des vins de la commune ; et l'animation fut assurée par l'association « Léopard des Arts ». Ce dimanche étant aussi la fête des Grands-mères, toutes les dames ont reçu un pot de narcisses fleuries. Personne ne s'en doutait encore, mais Covid19 oblige, cette journée fut la dernière festivité organisée à Bégadan jusqu'à ce jour.



### Cérémonie du 8 Mai



Dans un contexte difficile, compte tenu de la pandémie de coronavirus, il n'était pas question d'oublier nos « héros » qui ont sacrifié leurs vies pour notre liberté. C'est donc dans des conditions très particulières, en effectif très réduit (5 personnes), avec Madame Le Maire ; Martine Sallette, Jean Robert Duhet ; conseiller municipal, Mr Gérard Ségatti ; Président des Anciens combattants, Mr Claude Ziga ; pour la levée des couleurs et Anthony Lagune ; porte-drapeau ; que la cérémonie s'est déroulée ; avec lecture de la lettre de Monsieur Macron, Président de La République par Duhet Jean Robert et dépôt de gerbes au Monument aux Morts et au cimetière. Chacun pouvait faire preuve de soutien en déployant un drapeau aux couleurs de la France.

## MANIFESTATIONS À VENIR

### Foyer rural et salle associative

L'ouverture des salles communales aux associations ou même aux habitants de Bégadan, impose une désinfection des salles avant et après leur utilisation. Les règles sanitaires imposées par le retour à l'école des enfants le 25 mai dernier occupent notre personnel d'entretien à plein temps. De plus, la saison des activités des associations du village touche à sa fin. Le sport dans un lieu fermé (gymnastique par exemple) n'est toujours pas autorisé. Pour ces raisons, la municipalité de Bégadan a décidé de garder fermées les salles communales, et ce jusqu'à nouvel ordre.

### Festivités estivales

La saison estivale est généralement marquée par de nombreuses activités associatives. La fête de La Saint Jean, le week-end du 19 au 21 juin, la kermesse de l'école de l'école le vendredi 26 juin, le pique-nique du 13 juillet au Port de By ainsi que la fête du Port de By le week-end du 28 au 31 août sont malheureusement annulées, du fait de la crise sanitaire du COVID 19. Je tiens, au nom de la municipalité, à remercier l'ensemble des présidents d'association ainsi que leurs bénévoles, pour leur implication dans la vie de la commune, mais surtout pour leur compréhension et leur soutien tout au long de cette crise sanitaire. Rendez-vous l'année prochaine.

## ACTUALITES

### MASQUES DE PROTECTION

#### Distributions de masques

Pour lutter contre le COVID 19, le Conseil Départemental de la Gironde a fourni à notre commune un masque par habitant. Charge à la municipalité de les distribuer. Pour ce faire, nos valeureuses secrétaires, Nancy et Laurence, ont appelé chaque habitant dont nous disposons les numéros. Une permanence des conseillers municipaux les 15 et 16 mai derniers, a permis une distribution rapide. Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, les masques ont été distribués à domicile.

#### Remerciements aux couturières bénévoles

À l'annonce des difficultés d'approvisionnement en masques souvent relayées dans les médias, des couturières bénévoles du village ont sorti les machines à coudre, fait le tour de leurs armoires pour trouver des tissus et confectionner gratuitement des masques qu'elles ont remis à la mairie. Ils ont été proposés aux habitants en supplément de ceux du conseil départemental distribués les 15 et 16 mai. Merci à elles pour leur engagement au service des habitants.

#### Mise à disposition de masques

La communauté de commune a distribué aux communes de son territoire des masques lavables et réutilisables. Ils sont à la disposition de la population qui en désireraient en supplément de ceux du conseil départemental et des bénévoles déjà distribués. Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de mairie pour connaître les modalités de retraitement.

### Embellissement du village par son fleurissement

Comme chaque année, et pour le plaisir de tous, les bégadanaises et bégadanais peuvent apprécier de retrouver un village fleuri.

Les jardinières du village, la cour de la Mairie, le monument aux morts, la place F. Lartigue, la place du Foyer Rural, .... retrouvent leurs couleurs, du rose au rouge, en passant par du rose, du fuchsia,... Géraniums, bégonias, cosmos, verdure, arbustes, et bien d'autres procurent un réel plaisir pour les yeux.

## PRATIQUE

### COVID 19 – Rappel des gestes barrières et distanciation sociale

Nous sommes dans la deuxième phase du déconfinement. De nouvelles libertés ont été retrouvées, permettant à chacun de reprendre certaines de ses habitudes et pratiques quotidiennes. Mais il ne faut pas oublier que le virus circule toujours sur le territoire national et qu'il reste dangereux. Afin de nous protéger ainsi que nos proches, face à la menace d'une reprise de l'épidémie, continuons d'appliquer tous les gestes barrières et les pratiques de bon sens. Ils constituent la barrière efficace et nécessaire pour empêcher la propagation virale. Ce sont nos comportements individuels et collectifs d'aujourd'hui qui conditionnent directement la vitesse de l'épidémie et son évolution dans les prochaines semaines. Un arrêt brutal de la distanciation sociale peut causer une résurgence des cas. Le masque n'est pas une muselière, mais un moyen de protection. La distanciation n'est pas une violation des libertés, mais une mesure de sécurité. Les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques doivent être d'autant plus vigilantes qu'elles sont les plus vulnérables face à l'épidémie. Il leur est donc recommandé de rester chez elles dans la mesure du possible, d'éviter de recevoir des personnes malades et des enfants et de porter et faire porter un masque si elles venaient à accueillir un visiteur. La Protection des autres n'est pas optionnelle, mais un devoir moral.



### Activation du Plan de sauvegarde

Durant la période de confinement, le plan de sauvegarde destiné aux personnes vulnérables recensées dans le village afin d'en assurer la sécurité a été activé. Ce plan a consisté en des appels téléphoniques réguliers par le biais de notre secrétariat de mairie afin de connaître les besoins éventuels et le bien-être de chacun. La livraison des repas à domicile aux personnes bénéficiaires a repris dès le lundi 25 mai.

### Relations de bon voisinage

Les rapports de voisinage entre particuliers ou particuliers/professionnels ne sont pas toujours évidents, souvent par ignorance des contraintes de l'autre. Il suffit de nouer le dialogue pour comprendre les motivations et obligations de chacun. Nous faisons donc ici un petit rappel des règles à respecter afin de vivre en bonne harmonie. Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou jardinage avec des outils pouvant entraîner une gêne dû à leur intensité sonore, ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les propriétaires d'animaux ; chiens en particulier ; sont tenus de prendre toutes les mesures afin d'éviter une gêne pour le voisinage. Pour les professionnels, les activités susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, doivent être interrompues entre 20h et 7h, ainsi que le dimanche et jours fériés, sauf interventions urgentes (interventions agricoles notamment), sauf dérogation du Maire ou du Préfet. En période de récolte, les travaux sont autorisés du lundi au samedi de 5h à 23h et le dimanche et jours fériés de 7h à 20h. Toutefois, afin de limiter les risques de conflit, il est rappelé aux professionnels qu'il est important d'éviter autant que faire se peut, les interventions trop près des maisons de trop bonne heure, tard le soir et aux heures de repas. Il est également nécessaire de prévenir au maximum le voisinage immédiat la veille de l'intervention. On peut mettre en place toutes les règlementations que l'on veut, si il n'y a pas de bon sens et de tolérances de la part de tous, il y aura toujours des problèmes. Alors tout le monde s'y met !

### Focus sur les commerçants du village

Depuis le 24 avril 2020, notre restaurant créole, **Le Médoc' Antillais**, a repris son activité de plats à emporter. À partir du 5 juin, la salle de restaurant ainsi que la terrasse du restaurant rouvrent, dans le respect des règles sanitaires. Vous trouverez les horaires et jours d'ouverture ainsi que les menus sur leur page Facebook. Quel plaisir de pouvoir à nouveau se restaurer chez Quetty et Michel !



Dès le 4 juillet, la guinguette du Port de By, **l'Annexe d'Histoire d'Eau**, recommence son activité estivale. Vanessa et Thierry Carrat vous donne rendez-vous afin de vous faire partager leurs délicieux fruits de mer. Vivement que nous puissions aller boire l'apéritif avec une vue imprenable sur l'estuaire !



Dans cette période difficile pour tous, la population a pu compter sur le dévouement de Joëlle et son équipe (Angélique et Suzon) de **l'Épicerie de Bégradan**, pour nous proposer tout un assortiment de fruits et légumes très savoureux, fraîchement venus du producteur. Un véritable tableau ; quasi journalier ; aux couleurs et formes très variées, avec en plus bonne humeur et sourires. Depuis quelques semaines, vous pouvez commander divers poissons jusqu'au mercredi soir, pour une livraison le vendredi. A tout cela s'ajoute, la presse, le tabac, dépôt de pains, loto et jeux d'argent, épicerie, gaz, sans oublier l'institut de beauté **l'Indispensable**. Alors, restez fidèles à l'épicerie de Bégradan avec le déconfinement !!! Ces commerces sont essentiels à la vie de notre village.

### Mise à disposition du bulletin municipal

Habituellement, vous retrouvez votre Écho dans votre boîte à lettres, déposé par vos conseillers municipaux. La crise sanitaire que nous traversons nous amène à réfléchir sur notre manière d'agir au quotidien. Afin de limiter notre consommation de papier, nous

vous rappelons qu'il vous est possible de recevoir votre exemplaire par mail. Pour ce faire, il vous suffit de faire la demande auprès du secrétariat de mairie ou par mail [mairie.begadan@wanadoo.fr](mailto:mairie.begadan@wanadoo.fr)

**PROCHAINE PARUTION OCTOBRE 2020**

**Ne pas jeter sur la voie publique**